

1 - Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG
32, rue des Romains - 67370 TRUCHTERSHEIM
Tél. : 03 88 69 76 29 - Fax : 03 88 69 73 10
Mail: com.com@kochersberg.fr

2 - Maître d'œuvre

S.F.I. (Schwartz Francis Ingénierie)
8, rue de la Renaissance - 67000 STRASBOURG
Contact : M. Francis SCHWARTZ - Tél.: 03 88 31 24 05

3 - Objet du marché / Localisation :

Création d'une liaison cyclable entre les communes de Kleinfrankenheim et Truchtersheim
Lieu des travaux : Communes de Kleinfrankenheim et Truchtersheim

4 - Mode de passation :

Marché de travaux / Procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article L2123-1 et des articles R2123-4 à R2123-6 du Code de la Commande Publique.

5 - Caractéristiques principales :

- Travaux de voirie, terrassements
- Travaux de plantations d'arbres
- Travaux de création de fossés et mise en place d'encrochements granit
- Fourniture et pose de mobilier urbain (Garde-corps, clôture, barrière de sécurité)
- Fourniture et pose de murs préfabriqués
- Dépose et repose de mobilier existant
- Travaux de signalisation horizontale et verticale

6 - Décomposition en lots / Variante :

LOT unique / Aucune variante autorisée

7 - Présentation des candidats / Critère d'attribution:

DC1 et DC2 - Pièces justificatives des références et des moyens voir règlement de consultation
Prix des prestations 60% - Valeur technique 40%

8 - Retrait du dossier :

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement au format électronique sur <https://www.marches-securises.fr>

9 - Modalité et délais de remise des candidatures et offres

Date limite de réception des offres : 17 JUILLET 2024 à 12h00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Remise par voie électronique sur le profil acheteur à l'adresse <https://www.marches-securises.fr>

10 - Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif Strasbourg
31, avenue de la Paix B.P. 1038f - 67070 Strasbourg,

11 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 18 juin 2024.

Le Président de la Communauté de Communes du Kochersberg
Justin VOGEL